

Bulletin 01 / 2010

Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse IVS

Thèmes: [„Editorial“](#)
[„Distinctions pour le chemin d'Avers“](#)
[„L'OIVS en bonne voie“](#)
[„Demandes d'aides financières“](#)
[„Augmentation exceptionnelle de l'aide financière“](#)
[„Un outil qui a fait ses preuves“](#)

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année dernière, de nombreux cantons ont élaboré et mis en œuvre des projets remarquables destinés à protéger et à remettre en état des chemins historiques uniques, avec entre autres l'aide de la Confédération. Nous nous réjouissons de tous ces projets qui nous confortent dans notre engagement. Un peu plus à l'écart de l'intérêt public, la préparation de l'ordonnance sur la protection des voies de communication historiques (OIVS) s'est poursuivie en 2009. Ce texte législatif devrait pouvoir être soumis au Conseil fédéral pour décision dans les semaines à venir. Il s'agit là d'une étape importante en matière de protection des voies de communication historiques de la Suisse, de même que pour les services cantonaux responsables et, plus particulièrement, pour nous en tant qu'unité responsable de la Confédération.

Afin de vous informer plus rapidement et plus régulièrement sur les développements actuels et les projets concernant l'inventaire des voies de communication historiques, nous avons revu notre bulletin IVS pour le publier désormais sous forme électronique. Nous sommes heureux de continuer à pouvoir vous compter parmi nos abonnés et les amis des voies de communication historiques.

Hans Peter Kistler, Office fédéral des routes OFROU

Distinctions pour le chemin d'Avers

La télévision suisse SF et la revue « Hochparterre » ont décerné le Lapin de bronze 2009 dans la catégorie « architecture du paysage » au projet de remise en état et d'entretien de l'ancien chemin d'Avers. Ce prix est attribué chaque année par un jury de spécialistes dans les catégories « architecture », « paysage » et « design ». De plus le projet l'ancien chemin d'Avers figure au second rang du [Prix Rando 2010](#). Avec ce prix, l'association faitière Suisse Rando récompense des chemins de randonnée de qualité exceptionnelle. Nos meilleures félicitations à l'association de l'ancien chemin d'Avers, le [Verein alte Averserstrasse](#), pour toutes ces distinctions obtenues !



L'OIVS en bonne voie

Suite à l'audition, à la révision et à une deuxième consultation des offices interne à l'administration, nous avons mis au point fin 2009 le projet d'ordonnance sur la protection des voies de communication historiques de Suisse, l'OIVS, ainsi que les documents y afférent parmi lesquels on compte l'application web. Dans les semaines à venir, l'ordonnance devrait pouvoir être soumise au Conseil fédéral pour décision. Avec l'approbation de ce dernier, l'ordonnance pourra déjà entrer en vigueur au printemps ou en été 2010. Vous recevrez de plus amples informations sur la question dans une des prochaines éditions du bulletin IVS.

Demandes d'aides financières

Sur notre site Internet, vous trouverez désormais des formulaires de demande d'aides financières en vertu de l'art. 13 LPN. En 2010, [ceux-ci](#) seront cependant disponibles uniquement en allemand. Ils seront testés et optimisés jusqu'à la fin de l'année. A partir de 2011, les versions définitives seront également disponibles en français et en italien

Augmentation exceptionnelle de l'aide financière

Conformément à l'art. 5, al. 4, OPN, le taux de subvention peut être relevé dans des circonstances bien particulières. Vous trouverez [ici](#) (document PDF) un guide à cet effet.

Un outil qui a fait ses preuves

Pour répondre aux questions que vous vous posez sur la remise en état des voies de communication historiques, le guide de recommandations techniques intitulé « La conservation des voies de communication historiques », élaboré et présenté en 2008, explique les principes qui la régissent et donne de nombreux exemples pratiques. La brochure peut être téléchargée [ici](#) (document PDF) ou vous pouvez en commander gratuitement un exemplaire papier auprès de nos services.

